

l'Orateur. En ce qui concerne la dernière partie de la question, nous n'avons aucun renseignement qui nous porte à croire que le gouvernement au pouvoir en Grèce n'observera pas les normes reconnues de justice et de droit internationaux.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre nous dirait-il si l'on a reçu des renseignements de notre ambassade à Athènes quant à la sécurité des citoyens canadiens séjournant dans ce pays?

Le très hon. M. Pearson: Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons reçu de notre ambassade un rapport indiquant qu'à sa connaissance, tous les Canadiens sont sains et saufs. J'ai également noté dans les nouvelles de ce matin qu'il n'y a pas eu de combats ni de voies de fait à la suite des événements d'hier soir en Grèce.

LES NATIONS UNIES

L'AFRIQUE DU SUD-OUEST—LA POSITION DU CANADA À LA SESSION D'URGENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Pourrait-il nous donner une idée de la position qu'adoptera le Canada à la session d'urgence des Nations Unies sur la question de l'Afrique du Sud-Ouest, qui s'ouvre aujourd'hui à New York?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la réunion spéciale convoquée pour étudier cette question et un autre sujet s'ouvre aujourd'hui, comme le sait mon honorable ami. Le premier article à l'ordre du jour est celui qu'il a mentionné, soit l'étude d'un rapport du comité qui a examiné cette question à la lumière d'une résolution de l'Assemblée adoptée en automne dernier.

Trois résolutions, je crois, ont été soumises au comité, qui n'a pu présenter de rapport unanime. Deux d'entre elles prévoyaient que le territoire serait administré ou dirigé par le Conseil de sécurité à cause du prétendu échec du mandat et du pays mandataire. La troisième, parrainée par le Canada et, je crois, deux autres pays, portait, si ma mémoire est fidèle, que le secrétaire général des Nations Unies ou son représentant étudierait la situation. C'est la résolution que le délégué du Canada à l'assemblée spéciale appuiera.

[Le très hon. M. Pearson.]

AIR CANADA

LA MISE EN SERVICE DE DC-9 EN SASKATCHEWAN—LE VOL DIRECT ENTRE OTTAWA ET WINNIPEG

A l'appel de l'ordre du jour.

M. K. H. More (Regina City): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Je m'excuse de ne pas lui en avoir donné préavis mais je reviens tout juste de voyage. L'an dernier, quand des DC-9 ont été mis en service, j'ai posé une question au sujet du service d'Air Canada par DC-9 en Saskatchewan. On m'a répondu alors qu'il entrerait en vigueur le 1^{er} mai. Comme cette date approche, le ministre établirait-il si Air Canada se propose toujours de desservir Regina par DC-9 et si le service entrera en vigueur la date annoncée.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je me renseignerai volontiers.

M. George Muir (Lisgar): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Quand le ministre ira aux renseignements, établirait-il en même temps si le vol direct entre Ottawa et Winnipeg sera aboli le 1^{er} mai et, si oui, pourquoi?

L'hon. M. Pickersgill: Oui, monsieur l'Orateur, je serai heureux de faire cela aussi.

L'INDUSTRIE

L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE ET LES FABRICANTS CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre de l'Industrie. On me permettra d'abord de lui souhaiter la bienvenue à la Chambre après son voyage prolongé.

A cause de la baisse de la production de véhicules automobiles au Canada, est-il vrai que les fabricants canadiens ont demandé d'être déliés de certains engagements qu'ils avaient acceptés lors de la signature de l'accord canado-américain de l'automobile?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, j'avais répondu à une question analogue avant mon départ. Je remercie le député de m'avoir souhaité la bienvenue, mais je n'ai rien à ajouter actuellement à ma réponse précédente.

M. Hales: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre assurera-t-il à la Chambre que les engagements pris ne seront pas allégés?